

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu

Séance du 08/04/2016

Nbre de Membres en exercice : 11

Nbre de Membres présents : 9

Nbre de Membres votants : 9

Convocation du 01/04/2016

Ordre du jour :

- Vote du compte administratif 2015
- Approbation du compte de gestion 2015
- Affectation du résultat de fonctionnement de 2015
- Vote et délibération du budget primitif 2016
- Vote des taux d'imposition
- Réhabilitation de la salle des fêtes : validation du choix de la commission
- Dénomination des voies communales
- Eboulement de la route de Montmajou RD27E
- Questions diverses

L'an deux mille seize, le huit avril, à dix-huit heures, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur le Maire Jean Pierre COMET.

Présents :

Mmes PALUDETTO, SARRAUTE, ESPOUY N.

Mrs AMIEL, VENTURIN, CABAL, LASSERRE, ESPOUY V.

Mme Jeanne PEYRE, secrétaire de mairie

Excusés : Mr SABATHE Mme ROGER M.Th.

VOTE ET DELIBERATION DU CA 2015:

Mme Jeanne PEYRÉ donne lecture du compte administratif 2015.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les résultats.

DELIBERATION DU COMPTE DE GESTION 2014:

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion du budget communal pour l'exercice 2015 de la Trésorerie, visé et certifié conforme à l'ordonnateur n'appelle aucune observation et aucune réserve de sa part.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE 2015:

Après avoir examiné le CA 2015, le Conseil Municipal décide d'affecter à l'excédent reporté (en fonctionnement) la somme suivante de 238 097,64 € au budget communal.

VOTE ET DELIBERATION DU BP 2016:

Dépenses de fonctionnement : 391 488,64 €

Recettes de fonctionnement : 391 488,64 €

Dépenses d'investissement : 166 000,12 €

Recettes d'investissement : 166 000,12 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce BP.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION :

TH : 14,18

TFB : 7,33

TFNB : 52,94

CFE : 22,06

Taux inchangés

Les 4 taxes ramèneront à la commune la somme de 91 919,00 €. Toutefois, la commune reversera au profit du GIR la somme de 25102 €.

REHABILITATION DE LA SALLE DES FETES : VALIDATION DU CHOIX DE LA COMMISSION

Le Conseil municipal approuve le choix de la commission concernant le choix des entreprises pour la première et la deuxième tranche.

DENOMINATION DES VOIES COMMUNALES

Le Conseil municipal approuve le choix de la dénomination des rues établi par le groupe de travail composé de C. Sarraute, J. Cabal, M. Venturin et M. Lasserre.

EBOULEMENT DE LA ROUTE DE MONTMAJOU RD 27E

Compte-rendu de la réunion du 04/04/2016 avec le représentant de la sous-préfecture, le RTM, le secteur routier de Luchon, le représentant du Conseil Départemental, le SMEA, la Brigade de Gendarmerie de Luchon, Mr Comet et ses adjoints :

Le Secteur routier a réalisé une route provisoire en amont de l'éboulement.

Une étude doit être réalisée au plus tôt pour connaître la structure du terrain dans ce secteur.

Dès maintenant, un cloutage doit être réalisé dans la partie non éboulée (6 à 7 clous horizontaux)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

